

Formation Sécurité au poste de travail | 3,5 heures

Code module : 903 - Version : V1

Durée : 0,5 jours (3,5 heures)

Composition du groupe : De 1 à 12 personnes

Pré-requis : Aucun prérequis nécessaire

Modalités pédagogiques disponibles :

✓ Intra présentiel (dans vos locaux)

✗ Intra en classe distancielle

✗ Inter présentiel

✗ Inter en classe distancielle

Public : Tous salariés

Accès handicapés : Nous consulter pour adapter les modalités de mise en oeuvre

Objectifs pédagogiques :

- Travailler en sécurité sur son poste
- Identifier les risques spécifiques
- Appliquer les consignes internes
- Utiliser les outils/équipements de manière sécurisée

Méthodes pédagogiques :

- Exposé
- Travail d'échanges avec les participants
- Etudes de cas, mises en situation
- Validation des acquis par des questionnaires, tests d'évaluation
- Remise d'un support de cours par voie dématérialisée à l'issue de la formation

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation

Modalités de sanction :

Formation non certifiante

Remise d'une attestation de fin de formation

Intervenant :

- Formateur expérimenté, CV sur demande

Suivi de formation :

- Feuille de présence émargée par demie-journée

Moyens et assistance pédagogiques en distanciel :

- Formation par visioconférence : type classe virtuelle avec assistance technique et pédagogique synchrone
- Matériel requis : ordinateur avec webcam, micro et casque ou hauts-parleurs + connexion internet
- Chaque participant doit disposer d'une adresse e-mail valide

Modalités et délais d'accès / pédagogiques :

- Délai de réponse à la demande de devis sous 48 heures après prise de contact par téléphone, e-mail ou formulaire.

La sécurité au travail repose avant tout sur **l'identification des risques et l'adoption de bons réflexes au quotidien**. Chaque poste de travail comporte des **dangers potentiels** : manutention, machines, chutes, produits, électricité... et parfois même des risques auxquels on ne pense pas toujours.

Ce programme de base reprends en globalité les risques que peuvent rencontrer les entreprises de tous secteurs. Il est **adaptable** si besoin aux postes et missions de vos salariés.

La formation permet aux participants de **mieux identifier les risques liés à leur poste**, de connaître les **consignes de sécurité** essentielles, d'utiliser correctement les **équipements de protection individuelle (EPI)** et de savoir comment **réagir face à une situation anormale ou un incident**.

Elle ne remplace pas les formations spécifiques liées à certains risques particuliers, mais elle constitue une première étape essentielle pour développer une culture de prévention et contribuer à réduire les accidents de travail et maladies professionnelles !

PROGRAMME

1- Introduction & obligations de sécurité

- Enjeux de la prévention au poste
- Responsabilités employeur / salarié
- Rappel des obligations du Code du travail

2- Risques liés au poste de travail

- Identifier les dangers principaux : risques mécaniques, chutes, manutention, machines, produits chimiques, électricité, RPS...
- Analyse des risques propres au poste des participants
- Points de vigilance : zones dangereuses, gestes à risque
- Actions de prévention à mettre en place

3- Consignes de sécurité et bonnes pratiques

- Règles internes du site
- Modes opératoires sécurisés
- Interdictions essentielles

4- Utilisation des EPI & équipements

- EPI obligatoires selon les risques
- Utilisation correcte et limites
- Contrôle, entretien, remplacement

5- Situations anormales et conduite à tenir

- Comment réagir face à un risque ou incident
- Procédures d'alerte internes
- Réflexes en cas d'accident ou départ de feu
- Rôle du SST (Sauveteur Secouriste du Travail)